

15 ANS DE LA RÉGIE DES SPORTS

**La Régie Municipale des Sports
et des Loisirs de la Ville du Moule**

vous invite à participer à la 24^{ème} édition de

Courir à Moule



Jeudi 05 Mai 2016

DÉPART : 16H00

PLACE DE LAMAIRIE



JEUNES 7 À 14 ANS

DÉPART : 9H00

1 à 3 KMS

SOMMAIRE

■ Règlement de la course.....	2
■ Course des Jeunes.....	5
■ Parcours.....	6
■ Grille des Prix.....	7
■ Bulletin d'inscription.....	8



REGLEMENT

◀ INSCRIPTIONS

La Course est ouverte aux catégories : cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans, hommes et femmes licenciés ou non à la F.F.A.

Les inscriptions se feront **jusqu'au Jeudi 05 Mai 2016** à l'aide d'un bulletin officiel ci-joint dûment rempli et signé, accompagné de **10 Euros**, montant des frais d'engagement (en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public).

Au cas où un participant se désisterait, il ne sera pas remboursé.

◀ DOSSARD

Les dossards seront remis sur la Place de la Mairie à **partir de 8h30 du matin, le jour même.**

Le **port du dossard est obligatoire.** Il devra être porté en entier sur la poitrine.

◀ DÉPART

Il sera donné à **16h00**, devant la Mairie du Moule, rue Joffre.

◀ ARRIVÉE

Les coureurs devront passer dans le **couloir d'arrivée.**

◀ RAVITAILLEMENT

Un poste de ravitaillement sera placé à **chaque 5 km** et à l'arrivée. Des postes d'épongement seront placés entre les postes de ravitaillement.

◀ AUTORISATION PARENTALE

Les personnes **qui n'auront pas atteint l'âge de 18 ans le 05 mai 2016**, doivent impérativement joindre à leur bulletin d'inscription une autorisation parentale.

◀ PARTICIPATION

Les participants non titulaires d'une licence d'athlétisme devront obligatoirement être munis d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la course à pieds **datant de moins de 1an**.

Ce certificat médical pourra être réclamé à tout moment

Il est également conseillé à ces mêmes personnes de prendre une assurance à titre individuel couvrant les risques éventuels dus à la pratique de la course à pied.

L'organisation se décharge de toute responsabilité en cas d'accident pour les participants ne possédant pas de certificat médical apte à la pratique de la course sur route

◀ SECURITE

Les concurrents devront suivre les instructions des Organisateurs, des services de Police, de Gendarmerie, des Commissions et des Médecins tout au long de la manifestation sportive.

◀ CLASSEMENT

Un **classement général** par ordre d'arrivée pour toutes les catégories.

Aucun sur-classement ne sera autorisé, les athlètes doivent obligatoirement courir dans leur catégorie d'âge.

◀ ENGAGEMENT

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et accepte toutes les clauses.

Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Sera sanctionné tout concurrent se faisant accompagner par des moyens interdits.

◀ RECOMPENSES

🏆 35 Prix pour le classement scratch hommes

🏆 15 Prix pour le classement scratch femmes

🏆 3 Prix pour les handisports

◀ ASSISTANCE

Croix Rouge – Médecin – Pompiers
SAMU – Ambulances – Police Municipale
Gendarmerie - Associations



COURSE DES JEUNES



La Course est ouverte à tous les garçons et filles âgés de **14 ans et moins**.

Des parcours de 1 à 3 kms seront proposés aux enfants selon leur catégorie d'âge.

Le départ sera donné à 09h00 devant la Mairie

Une médaille sera remise à tous les jeunes participants.

Toutes les règles de sécurité citée ci-dessus sont également applicables aux jeunes.

CIRCUIT

16h00 : Départ Place de la Mairie

Rue Saint-Jean
Giratoire Esso- On TheRun
Rue Gaston Monnerville
Boulevard Rougé-Rue Ste/Anne-Rue St/jean-On The Run-
Rue Gaston Monnerville- Blvrd Rougé
Pont de l'Autre-Bord
Montée de l'Autre-Bord
Morel
Portland
Cour des Braves
3 chemins de Gardel
Chemin d'Arles
Route de Gardel
Bois David
3 Chemins de Corneille
Morne Corneille
Route du Stade
Rue Sainte Anne
Whisosky

Arrivée : Place de la Mairie

RÉCOMPENSES

CLASSEMENT SCRATCH HOMMES			
1 ^{er} Prix	450 €	19 ^{ème} Prix	150 €
2 ^{ème} Prix	400 €	20 ^{ème} Prix	140 €
3 ^{ème} Prix	390 €	21 ^{ème} Prix	130 €
4 ^{ème} Prix	380 €	22 ^{ème} Prix	120 €
5 ^{ème} Prix	370 €	23 ^{ème} Prix	110 €
6 ^{ème} Prix	360 €	24 ^{ème} Prix	100 €
7 ^{ème} Prix	350 €	25 ^{ème} Prix	90 €
8 ^{ème} Prix	340 €	26 ^{ème} Prix	80 €
9 ^{ème} Prix	330 €	27 ^{ème} Prix	70 €
10 ^{ème} Prix	320 €	28 ^{ème} Prix	60 €
11 ^{ème} Prix	310 €	29 ^{ème} Prix	50 €
12 ^{ème} Prix	300 €	30 ^{ème} Prix	40 €
13 ^{ème} Prix	250 €	31 ^{ème} Prix	40 €
14 ^{ème} Prix	240 €	32 ^{ème} Prix	40 €
15 ^{ème} Prix	230 €	33 ^{ème} Prix	40 €
16 ^{ème} Prix	220 €	34 ^{ème} Prix	40 €
17 ^{ème} Prix	210 €	35 ^{ème} Prix	40 €
18 ^{ème} Prix	200 €		

CLASSEMENT SCRATCH FEMMES			
1 ^{er} Prix	350 €	9 ^{ème} Prix	150 €
2 ^{ème} Prix	300 €	10 ^{ème} Prix	140 €
3 ^{ème} Prix	250 €	11 ^{ème} Prix	130 €
4 ^{ème} Prix	240 €	12 ^{ème} Prix	120 €
5 ^{ème} Prix	230 €	13 ^{ème} Prix	110 €
6 ^{ème} Prix	220 €	14 ^{ème} Prix	100 €
7 ^{ème} Prix	210 €	15 ^{ème} Prix	90 €
8 ^{ème} Prix	200 €		

HANDI SPORT	
1 ^{ER} Prix	250 €
2 ^{ème} Prix	200 €
3 ^{ème} Prix	150 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

A ADRESSER A LA
RÉGIE MUNICIPALE DES SPORTS ET DES LOISIRS
L'Autre-Bord – 97160 LE MOULE
☎ 0590.22.44.40 ☎ 0590.22.18.81

Accompagné de DIX euros (10,00 €)
en espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public, avant le 05 Mai 2016

UNE PIECE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION

SEXE : MASCULIN FEMININ

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE : LIEU :

TELEPHONE : / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

LICENCIE(E) F.F.A. NON LICENCIE(E)

Nom et Adresse du Club :

N° de Licence :

POUR LES NON LICENCIÉS

Je déclare sur l'honneur avoir en ma possession un certificat médical de non contre-indication à la pratique des courses sur route établi le
par le Docteur

CE CERTIFICAT NE PEUT REMONTER A PLUS D'UN AN

Fait à, le2016

N.B. : Les participants non titulaires d'une licence d'athlétisme devront obligatoirement être munis d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins de 1 an.

Signature,

Ce certificat médical pourra être réclamé à tout moment.

Il est également conseillé à ces mêmes personnes de prendre une assurance à titre individuel couvrant les risques éventuels dus à la pratique de la course à pied.